



*Communiqué de presse, Paris le 3 mars 2022*

## **Transport routier de marchandises & logistique**

### **Flambée du prix des énergies, hausse exponentielle des coûts de production : la FNTR demande au Gouvernement de prendre des mesures d'urgence à destination des entreprises du secteur**

**Alors que l'inflation globale est à son plus haut niveau depuis de très nombreuses années, le coût des différentes énergies flambe, en particulier pour le gaz. Si un mécanisme de répercussion existe, les trésoreries des entreprises diminuent de façon dramatique, au point de craindre de nombreuses défaillances. Sur le terrain, la colère monte. Une situation intenable à court terme et face à laquelle la FNTR demande instamment au Gouvernement une aide d'urgence pour soutenir le secteur.**

Les Instances de la FNTR se sont réunies les 1<sup>er</sup> et 2 mars et ont exprimé l'inquiétude et le désarroi des entreprises du transport et de la logistique. L'explosion des coûts auxquels ils doivent faire face sont en train d'anéantir les marges, déjà maigres, du secteur. Une problématique en particulier : l'explosion du coût des énergies notamment du gaz. Si les professionnels bénéficient d'un système de répercussion en pied de facture des variations des coûts du gazole et du gaz, cette disposition reste avant tout contractuelle et n'est en rien automatique. Même quand elle s'applique, la répercussion ne se fait pas toujours à bonne date et à bon niveau.

Pour les transporteurs concernés, la facture s'alourdit de plusieurs milliers d'euros de semaine en semaine. Une situation qui impacte très lourdement la trésorerie des entreprises et donc leur survie à court terme, notamment des PME et TPE.

### **Hausse des coûts de production et des salaires**

A cela s'ajoutent une inflation généralisée des coûts de production ainsi que d'autres problématiques comme l'allongement des délais de livraison. L'inquiétude grandit et même pour ceux dont l'activité n'a pas diminué, elle n'en est pas rentable pour autant.

La FNTR avait saisi le Gouvernement, il y a déjà plusieurs semaines, sur cette situation et avait demandé des mesures d'accompagnement spécifiques. Ces demandes sont demeurées sans réponse. Or, la volatilité de ces coûts s'est aggravée ces derniers jours du fait du contexte international.

Au début du mois de février, les professionnels – par la voix de la FNTR et de l'OTRE – ont fait un choix courageux, responsable et engagé en faveur de ses salariés en signant en début d'année une revalorisation annuelle des minima conventionnels à hauteur de +5% au 1<sup>er</sup> février avec l'engagement d'une nouvelle hausse de +1% au 1<sup>er</sup> mai prochain. A cela, s'ajoutent d'autres accords visant notamment à améliorer la protection sociale des salariés.

Ce choix responsable et nécessaire, conjugué à l'inflation globale et à celle vertigineuse des énergies, affecte de façon très sévère les coûts de revient et aura, à terme, un impact très important sur les prix de transport.

La revalorisation de ces derniers auprès des chargeurs prendra du temps et il est indispensable que l'Etat soutienne ponctuellement les entreprises du TRM, secteur stratégique de l'économie française, dans cette période de choc inflationniste qui met en péril leur survie.

## **Une situation qui se tend sur le terrain, des mesures d'urgence immédiates nécessaires**

C'est pourquoi la FNTR réitère de plus fort sa demande au Gouvernement d'aides d'urgence, ponctuelles, dont les modalités restent à définir mais permettant aux entreprises de passer ce cap très difficile.

Sur le terrain la colère monte, il y a urgence.

La Fédération se tient à disposition des pouvoirs publics pour y travailler dès que possible.

### **Contacts Presse :**

Vanessa Ibarlucea – 07 84 38 62 32 – [vanessa.ibarlucea@fntr.fr](mailto:vanessa.ibarlucea@fntr.fr)

Gilles Botineau – 06 78 22 69 00 – [gilles.botineau@fntr.fr](mailto:gilles.botineau@fntr.fr)